

R.L. du 17 Juillet 2003

Quand les élèves enseignent aux élèves



En finalité, cette nouvelle pratique pédagogique a facilité une remise à niveau de 8 élèves en leur permettant de valider une étape dans leur cursus de formation.

Sur une idée originale impulsée par Olivier Pallez, proviseur du lycée des métiers Gustave Eiffel, il a été réalisé une action de tutorat élèves-élèves dans la section conduite et service dans le transport routier (CSTR).

Il est vrai que, si en matière d'enseignement général, cette méthode pédagogique et couramment utilisée, lorsqu'il s'agit d'enseignement de la conduite des véhicules cela reste novateur. Cette action a été mise en place par André Halté et Daniel Laratte, aidés par une équipe pédagogique composée de Denis Jacob, Michel Véronèse et Michel Maujol, professeurs de technologie. Elle consistait à mettre en relation des duos d'élèves, les uns en avance dans leur programme de formation et les autres laissant apparaître des difficultés pour progresser. Concrètement, l'opération consistait, pour les premiers à transmettre à leurs camarades en difficulté, les connaissances et savoir-faire qu'ils avaient acquis. Cette mise en place s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, il a fallu cibler tous les élèves ayant un besoin de formation complémentaire, puis élire un certain nombre de d'élèves pouvant assumer les tâches de tutorat afin d'obtenir de chacun d'eux, sur la base du volontariat, leur acceptation pour participer à cette opération. Et, en dehors des emplois du temps traditionnels, un programme de travail fut élaboré et des objectifs de

formation fixés. C'est ainsi que les jeunes, après une journée bien remplie, se retrouvaient dans la soirée pour travailler en commun les objectifs de formation fixés par le professeur. L'élève tuteur, placé aux doubles commandes du véhicule était "assis à la place du maître". Pour un temps, il était le professeur qui transmettait son savoir à son camarade. En fin de formation, muni d'une fiche d'évaluation, il contrôlait si les connaissances étaient acquises. Les initiateurs de cette action ont pu constater avec plaisir que toutes les tâches confiées étaient prises très au sérieux. Sous l'œil discret du professeur qui surveillait le travail réalisé, le duo fonctionnait très bien. Les cours pratiques hors emploi du temps, donnaient une autre allure à la formation. Les élèves travaillaient à 100 % et avaient l'impression que le lycée restait ouvert pour eux. Cela leur apportait une émulation particulière. Les élèves tuteurs ont reçu une attestation de tutorat du proviseur. Jointe à un premier CV, gageons que celle-ci peut orienter favorablement la décision d'un futur employeur pour une entrée dans la vie active. Par ailleurs, une inscription de cette action sera mentionnée dans le livret scolaire de l'élève. Cette nouvelle approche d'un enseignement différent a fait ses preuves. L'équipe pédagogique est d'accord pour dire qu'elle sera certainement reconduite et amplifiée au cours de la prochaine rentrée.